36e ANNEE N° 2898 PARAIT LE SAMEDI 14 MARS 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Une Croisade de l'Hygiène par l'Exemple

A travers les villages de France dans les écoles primaires

L'Hygiène par l'Exemple œuvre modeste et qui ne fait point parler d'elle, a entrepris dans les écoles primaires, à la ville et dans les plus lointains villages de France, une véritable croisade pour donner aux enfants le goût et l'habitude de la propreté. Ceci semblerait inutile sans doute si l'on ne savait que par suite de mauvaises conditions d'existence et d'habitat, ce goût n'est pas aussi répandu qu'on serait en droit de le souhaiter pour la santé publique.

Les organisatrices de cette œuvre estiment, en psychologues avisées, que l'enfant sera, pour cela, un meilleur propagandiste que l'adulte. Celui-ci aurait non seulement tout à apprendre dans certains cas, mais encore pas mal d'habitudes à oublier ou à combattre. L'élève, au contraire, considérera comme un devoir comme les autres le devoir d'être net et soigné ; une négligence dans sa tenue, des mains douteuses lui vaudront, de la part de maîtres, les mêmes punitions que l'inexactitude, le désordre, l'indiscipline, la leçon mal sue. C'est « par la routine », suivant le mot d'une des fondatrices, que l'on doit inculquer à l'écolier et à l'écolière les principes salutaires qu'il mettra, par la suite, tout naturellement en pratique. Ce seront eux qui, bien dressés, introduiront petit à petit dans la famille le goût des soins corporels, de l'ordre méthodique, de l'impérieuse nécessité de l'aération.

Que faut-il pour cela ? Que toutes les écoles soient dotées d'un matériel hygiénique, peu coûteux d'ailleurs — dépense initiale de cent francs par enfant — grâce auquel le bambin pourra, avant de rentrer chez lui ou de s'asseoir en classe, procéder commodément et rapidement à ses ablutions. Un vestiaire, où l'écolier trouvera des chaussons de rechange remplaçant les souliers parfois humides et boueux ; un tablier lavable est également prévu. Ce minimum étant obtenu, la collaboration des maîtres, leur concours qu'ils ne marchandent point, permettra d'arriver au but.

Cette organisation n'entraîne point on le voit, de grands frais. Déjà, cinquante cinq écoles — dont trois seulement de Paris — sont pourvues de lavabos, de cuvettes et de bains-douches dont, certains jours, la population ouvrière profite gratuitement. Les résultats obtenus au point de vue sanitaire et moral par l'H. P. E. sont des plus encourageants. Institutrices et instituteurs l'ont si bien compris qu'ils rivalisent de zèle afin d'assurer à leurs élèves les bienfaits de ces installations sommaires et font eux-mêmes une utile propagande. On cite le cas de l'un d'eux qui, ne pouvant obtenir de son conseil départemental la petite subvention indispensable pour l'installation sollicitée, obtint son changement et fut plus heureux ailleurs. Beaucoup font sur ce sujet d'utiles causeries. Désormais, l'écolier sera plus honteux d'une tenue malpropre que d'un devoir mal fait. L'hygiène a aussi ses ferventes : telle cette institutrice du département de la Gironde — elle fut déplacée par la suite — qui s'astreignait à aller chercher elle même, dans une charrette, le bois qu'il lui fallait brûler pour que ses élèves prissent, deux fois par semaine, des bains chauds.

Quelques professeurs, pour mieux dresser encore les écoliers, leur font assumer en partie le soin des locaux. Ainsi comprennent-ils mieux l'importance de la propreté, le mal qui résulte de toute négligence. C'est, là encore, une leçon d'hygiène expérimentale dont bien des futures ménagères pourront se souvenir plus tard.

Evidemment, les installations ainsi réalisées sont moins que luxueuses. Si l'on disposait de fonds suffisants, on pourrait s'inspirer pour l'hygiène des écoliers, des agencements réalisés dans les collèges américains. Les moyens de l'Hygiène par l'Exemple sont trop limités pour qu'elle puisse, actuellement, l'espérer. Il n'en reste pas moins que, grâce à ses efforts — que secondera peut-être un jour la Ville de Paris ? — sept mille petits enfants pauvres profitent de ses dons et contractent, sans presque s'en apercevoir, de saines habitudes qu'ils inculqueront à leur tour plus tard. — H. G.

(*Excelsior*)

Le Livret de l'Electeur

Le livret de l'électeur ? Pourquoi pas ; il existe bien le livret de famille, le livret militaire, le carnet de l'ouvrier. Cette idée paraît si simple qu'il est surprenant que l'on n'y ait point encore songé.

Comment, en effet, empêcher la fraude électorale avec la carte d'électeur que quiconque peut se procurer si facilement puisque les mairies les délivrent sans s'entourer des garanties les plus élémentaires.

Avec le livret de l'électeur, plus de fraude possible puisqu'il portera, en même temps que l'état civil, le signalement et la photographie de son propriétaire.

Remis une première fois par la mairie où l'électeur était domicilié à vingt et-un ans, il le suivra durant toute son existence, constatant les changements de domicile dont mention serait faite par la mairie de la nouvelle résidence et portant également les motifs de radiation des listes électorales lorsque, par jugement, l'électeur aura été frappé d'incapacité civique.

Sa substitution à la carte électorale, qu'il suffit de réclamer pour l'obtenir, même quand elle porte le nom d'un autre citoyen, aurait ce double avantage que son titulaire serait possesseur d'une pièce d'identité de premier ordre qui rendrait impossible le truquage des scrutins.

Il est inutile d'insister sur les avantages que présenterait l'application de cette réforme.

Retrait de diverses monnaies d'argent Belges

Le public est informé que les monnaies d'argent de 5 francs à l'effigie de Léopold 1er et de Léopold II portant un millésime antérieur à 1868, ainsi que les monnaies belges d'argent de 2 francs, 1 franc et 0 fr. 50 à l'effigie de Léopold II, cesseront d'avoir cours en France à partir du 1er avril 1925.

Jusqu'au 31 mars 1925, ces pièces seront reçues en paiement à toutes les caisses publiques ; elles seront en outre, remboursées pour la valeur nominale : à Paris, à la caisse centrale du Trésor, à la recette centrale de la Seine, chez les receveurs-percepteurs des arrondissements, au siège central de la Banque de France et dans tous les bureaux de poste. Dans les départements, aux caisses des trésoriers-payeurs, dans les succursales et bureaux auxiliaires de la Banque de France ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Fêtes de la Mi-Carême

Grand Concert-Bal

Nous sommes heureux d'informer le public que le Grand Concert vocal et instrumental, suivi de bal, précédemment annoncé, aura lieu ce soir samedi à 8 heures 30 précises dans la vaste salle de l'Eldorado, sous la présidence d'Honneur de MM. le Sous-Préfet, le Maire de la Ville et le Lieutenant de Gendarmerie.

A cet effet, le Comité des fêtes, s'est assuré le concours des *Touristes des Alpes* et d'artistes locaux, de tout premier ordre, auxquels nous sommes beaucoup reconnaissants d'avoir bien voulu nous autoriser à publier leur noms, à la suite desquels nous n'ajouterons aucun commentaire, leur réputation respective n'étant plus à faire.

Participeront au concert :

Mesdemoiselles : Veissier, Professeur de chant, Latil, Clergue, Eyraud.

MM. : Clergue (l'inénarrable Fabien) Espinasse (l'unique Pépino), R. Colomb (le fin diseur bien connu), pour ne citer que ceux-ci.

Le piano sera tenu pour la première partie, par Mlle Peyrot, Professeur de musique à l'Ecole primaire Supérieure, deuxième partie : Mme Colomb.

Un programme de ce genre se passe de commentaires et notre plume ne serait jamais assez éloquente et experte pour mettre en relief le talent de chacun d'eux, les noms se suffisent à eux-mêmes et toute publicité à cet effet, serait superflue.

Nul doute que la salle sera comble ; la population ayant à cœur de venir encourager par sa présence et de ses applaudissements les artistes susmentionnés et l'actif comité des fêtes qui ne ménage ni son temps, ni son dévouement, pour procurer, comme il l'a promis des réjouissances propres et de bon goût.

Le concert sera suivi d'un grand bal avec le concours de l'orchestre tant réputé du « Boumas ».

Le prix d'entrée pour cette soirée est fixé à : Premières : 5 francs, deuxième : 4 fr. et troisième : 3 fr.

* * *

C'est par erreur qu'au 2me lot de

© VILLE DE SISTERON

la tombola organisé au profit du Comité des fêtes, il a été mentionné que l'heureux gagnant se verrait attribuer une machine à coudre de marque. La vérité est, pour ce lot, un fourneau de cuisine de valeur égale. Les autres lots sans changement. Le Comité rappelle que les billets sont en vente dans les magasins de la ville au prix de 1 franc l'unité.

Pour le Comité,
Le Secrétaire, Rostagne.

Chronique Locale

SISTERON

Echos du Palais. —

Audience du 6 Mars. — De mémoire de spectateur, notre tribunal n'avait jamais vu si grande affluence dans son prétoire et instruit tant d'affaires que dans son audience de vendredi dernier. Il est probable que si notre tribunal avait toujours connu de si nombreux rôles on n'aurait pas envisagé, en haut lieu, sa suppression. Cela ne veut pas dire que pour conserver nos distingués magistrats nous nous fassions le promoteur du vol, de la rapine et du pugilat... loin de nous cette pensée mais comme le monde n'est point parfait et que la fraternité des hommes et des femmes n'est qu'un vain mot nous en concluons qu'il y aura toujours un tribunal à Sisteron parce qu'il aura toujours des litiges à trancher, et puis ne faut-il pas que les oisifs occupent leur temps ..!

Donc à l'audience du 6 mars il y avait salle comble et quatre affaires à instruire : Voici le vol d'un cheval commis au préjudice de M. Latil, camionneur et d'une charrette au préjudice de M. Doussoulin, de Sisteron. L'auteur de ces deux vols est un nommé Giraud Arthur-Paul cultivateur à la Tour d'Aigues (Vaucluse). Giraud n'étant pas un citoyen bien recommandable le tribunal lui inflige pour ce double larcin 2 ans de prison.

L'usine de Saint-Auban est une cliente du tribunal, elle lui envoie les indésirables du monde cosmopolite qui végète dans la Cité. A cette audience l'algérien Cerby Ali ben Said est assis au banc des accusés pour répondre du vol d'une valise contenant divers effets ; reconnu coupable l'enfant du désert est condamné à 40 jours de prison.

Nos lecteurs se rappelent l'accident de chasse survenu à notre compatriote Lieutier Joseph du plateau de Soleilhet. Lieutier reçut un jour d'un chasseur maladroit un coup de fusil dans les jambes. Aux cris poussés par le blessé le chasseur prit la fuite. L'enquête habilement menée par la gendarmerie permit d'établir que le fautif était un nommé Raoul Henri maréchal ferrant à Ribiers. Appelé au tribunal pour répondre de son imprudence, le chasseur est condamné à 10 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Le russe Chaganoff Basile n'est pas tendre pour ses anciens alliés. Pour une histoire de jeunesse il bat violemment un sisteronnais. Il est rappelé à la bienséance et à la fraternité des peuples par une amende de 50 francs pour coups et blessures.

A cette audience l'histoire d'une gifle est l'objet de nombreux commentaires dans l'auditoire. Il y a le pour et le contre. Nous, nous resterons neutres puisque la justice s'est prononcée. Une gifle se reçoit et se rend avec usure même, selon le tempérament de l'offensé. Une gifle a même quelque fois des effets heureux quand il y a opposition de sexe. Cela me rappelle une petite histoire arrivée à un ami au cours d'un bal masqué de l'année dernière. Cet ami se montrait par trop empressé auprès d'un pijama couleur chair. Il alla même peut-être un peu loin car il reçut subito une magistrale gifle sur la joue droite, il tendit la gauche. Le pijama n'osa pas récidiver. Ils se comprirent néanmoins et une coupe de champagne fut le trait d'union pour le restant de la soirée. Je suis même persuadé que s'il y eut des poursuites engagées ce n'est pas devant le tribunal qu'elles le furent.

Le cas, ici, n'est pas le même : dans un geste de vivacité Mlle X.. donne une gifle à Mme Y. Une gifle donnée par une main de fée est-elle bien une gifle ? Le tribunal dit oui. Dans ces conditions Mme Y n'ayant pas rendu la gifle à Mlle X.. le tribunal inflige à cette dernière une amende de 40 fr. et 1 fr. de dommages intérêts.

O femmes ! n'imitez point les hommes, cela vous va si mal. Sachez rester l'ange du foyer.

—o—

Fêtes de La Baume.

Lots reçus par le Comité des Fêtes

Lots divers (suite) :

Un paquet d'ibis (avec prime), offert par M. Arnoux, poissonnerie marseillaise.
Une bouteille de vin mousseux, offerte par M. Paret, marchand de vins.
Une bouteille « Pernot fils » offerte par M. Delaye, cafetier.
Une boîte de poudre de riz offerte par M. Durbec, droguiste.
Bon pour 1 kilog de saucisses offert par M. Dubal, boucher.
Une fougasse offerte par M. Robion boulanger
Une paire jumelles, offerte par M. Audibert.
Une boîte de papier à lettres, offerte par M. Esclangon, marchand de journaux.
Un flacon de parfumerie, offert par M. Bernard, coiffeur.
Un saucisson, offert par M. Donzion, boucher
Un saucisson offert par M. Audibert, boucher
Une tablette de chocolat, anonyme.
Une casquette, offerte par M. Rippert, chapelier.
Une statuette, offerte par M. Baume, bazar.
Une boîte de fleuriste offerte par M. Beckman libraire.
Une fougasse, offerte par M. Deleuze, boulanger.
Une paire de chaussettes fantaisies, offerte par Mme Petit.
Une boîte de bonbons fins, offerte par M. Bonnet, patissier.
Une boîte de poudre à dessiner, offerte par Mlle Girard, modes.
Deux gravures marine, offertes par M. Lieutier, imprimeur-libraire.
Une paire de petites sandales, offertes par M. Arnoux, chaussures.
Un cache-col, offert par M. André, tailleur.
Une série de casseroles émaillées, offerte par M. Gachet, quincailler.
Une boîte de gramissol, offerte par Mme Estublier.
Une statuette, offerte par M. Clergue, libraire
Une bouteille de vin vieux, offerte par M. Samuel.
Bon pour 1 kg. de chocolat, offert par M. Bruchi, épicerie.
Une pochette soie, offerte par M. Calixte Richaud marchand drapier.
Un superbe sucrier, offert par M. Bontoux, faïences et porcelaines.
Un porte-bagages, offert par M. François Jourdan, garage.

(*A suivre*)

Un homme dans les bois.

La chronique de la semaine a été défrayée de récits homériques provoqués par la présence dans les bois de Mézien, Salignac et de Briasc d'un indésirable qui, dit-on, serait un évadé des prisons Dignoises. La présence de ce solitaire met en émoi les habitants des fermes avoisinant les bois, ils prennent leurs précautions en s'armant afin d'être prêts au cas ou le malfaiteur se présenterait ; tantôt il est signalé à tel endroit, tantôt à tel autre, mais le bandit est toujours introuvable malgré les nombreuses patrouilles faites par les gendarmes. Puisque la faim fait sortir le loup du bois, souhaitons que bientôt la capture de ce nouveau Dieu Sylvain soit opérée afin que la tranquilité revienne chez ses paisibles travailleurs de la terre.

—o—

Distinction.

C'est avec plaisir que nous relevons, parmi les nouveaux promus dans l'ordre de la Légion d'Honneur le nom de notre distingué juge de paix M. Villevieille qui vient d'être fait Chevalier.

Toutes nos félicitations.

A la Chambre.

La Chambre a voté la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour tous les commerçants et négociants n'occupant pas plus de trois employés, non compris les membres de leur famille. Il est à souhaiter que le Sénat ratifie au plus tôt la suppression de cette taxe impopulaire.

Primes à la Sériciculture.

Les primes à la sériciculture sont dès à présent payables à la Recette des Finances ou dans les Perceptions.

Les bénéficiaires sont invités à les retirer le plus tôt possible

—o—

Homonymie.

M. Gauthier Louis, originaire de Champcella (H.-A.), fermier à Briasc, Sisteron, informe le public qu'il n'a rien de commun avec le nommé Gauthier Jules qui vient d'être condomné à mort par les assises des Basses-Alpes, avec qui il n'a aucun lien de parenté.

Docteur M. Audibert-Rousset

Nez — gorge — oreilles — larynx
Consultations : Hôpital de Sisteron
1e dimanche du mois de 9 h. à 16 h.
Consultations gratuites pour les indigents.

Cinéma gratuit.

Dix séances gratuites de cinéma ont été offertes aux enfants des communes ci-après par les soins de la Fondation Bertne de Présilly :

Châteauneuf-Val-St-Donnat, lundi 9 mars ; Malijai, l'Escale le 10 mars ; Clamensane, Bayons, le 11 mars ; Thèse, Claret, jeudi 12 ; Châteauneuf-Miravail, St-Vincent le vendredi 13 ; La Silve (Mison), Vaumeilh le samedi 14 mars.

Programme unique : Dans l'Oasis de Gabès ; Sur les bords du Gange Réconciliation, comédie enfantine ; Récolte du chanvre en Bretagne ; La chasse au sanglier ; Sans famille d'après le roman d'Hector Malot, Rigadin dompteur et l'insaisissable Filendouce, comiques.

Ces séances ont été données avec les appareils et les films de la maison « Films et cinémas » de Marseille qui possède un matériel très ingénieux permettant d'opérer même dans les plus petits villages.

Les « Enfants des Basses-Alpes » à Marseille.

C'est par suite d'une erreur que, dans notre précédent numéro, M. Jean Elie Bonnefoy a été indiqué comme Président d'Honneur de la Société « Les Enfants des Basses-Alpes à Marseille ».

Le Secrétaire.

—o—

On demande une bonne sérieuse, bons gages. S'adresser au bureau du journal.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Comme nous l'avions annoncé, Mme Malaterre-Sellier viendra à Digne le jeudi 26 mars. Elle est l'apôtre de la paix et féministe convaincue.

Voici ce qu'elle fut pendant la guerre, d'après un extrait du rapport officiel adressé au maire de Soissons par le médecin-chef de la région :

... « Sous la foi du serment, je dirai que Mme Macherez et Mlle Sellier (actuellement Mme Malaterre) ont donné le plus magnifique exemple de courage militaire.

Tandis que Mme Mme Macherez tenait tête aux Allemands, Mlle Sellier a soigné de jour et de nuit avec un inlassable dévouement blessés et malades. Elle s'est exposée sans crainte à la contamination typhoïdique.

J'ai vu cinquante fois dans des rues, que la violence du bombardement rendait intenable, Mlle Sellier vaquer tranquillement d'un pas égal aux courses que nécessitait l'approvisionnement du collège et de ses œuvres.

C'est une belle âme, droite, pure, incomparablement trempé et d'une bravoure à toute épreuve. Elle allait au feu comme un vieux brave et tel était le rayonnement de son juvénil courage qu'à de certaines heures terrifiantes elle paraissait l'âme et

© VILLE DE SISTERON

le réconfort de Soissons .... »

Mme Malaterre-Sellier comme Mme Macherez a reçu depuis la croix de guerre et la Légion d'Honneur.

C'est avec joie et reconnaissance que nous accueillerons à Digne cette distinguée et brillante conférencière.

Sisteron-Vélo.

La section sportive féminine réunie en assemblée générale le 10 courant a décidé d'adopter la tenue suivante : Blouse blanche en célular, jupe bleu marine plissée, cravate bleu marine, bas blanc, soulier toile blanche sans talon, chevelure retenue par un bandeau aux couleurs de l'équipe correspondante. Trois équipes ont été constituées qui ont adopté respectivement les couleurs suivantes : Bleu marine, vert jade, rouge vif.

—o—

Dans les Eaux et Forêts.

M. Pillot, inspecteur principal des Eaux et forêts à Sisteron est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Pillot qui est à Sisteron depuis quelques années déjà, a manifesté de rester parmi nous par l'acquisition d'une propriété.

Nous souhaitons qu'il jouisse longtemps, au milieu de sa famille, d'un repos bien gagné.

—o—

Casino-Cinéma.

Voici le programme de la matinée de dimanche à 3 heures :

Pathé-Revue ; 3me *époque de* « L'Enfant des Halles » Gitanilla, *drame* ; *Le Prince Pistache, comique*.

Vague de froid.

Une forte vague de froid sévit sur notre région mettant en danger les arbres fruitiers et principalement les amandiers et les pêchers.

ETAT-CIVIL

du 7 au 13 mars

NAISSANCES

Jeanne Marie Fabre, quartier de La Baume

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Entre Félicien Gabriel Richand cultivateur, à Mison et Paule Félicienne Lieutier, Sisteron

Entre Joseph-Nicolas Mary, navigateur à Marseille et Denise-Louise-Angèle Bremond, sp. à Sisteron.

MARIAGES

Néant.

Décès

Ahmed Mussaïd, 34 ans, hôpital.

St-GENIEZ de-DROMONT

Monument Historique. — Notre antique chapelle, classée monument historique, abandonnée depuis quelques années à cause de son état de ruine, va recevoir les réparations. La municipalité est toute dévouée à cette œuvre de restauration, mais ses ressources sont faibles. La population est également animée de bons sentiments pour subvenir aux frais que nécessite la mise en bon état de ce monument, elle sera généreuse et l'Etat ayant fait un projet de 21.000 francs, a voté la somme de 10.000 francs, il reste à faire rentrer la somme de 11.000 fr. Nous espérons que nombreux seront ceux qui apporteront leur offrande à M. le Maire. Une notice sur l'antique Théopolis de Dromont sera envoyée à tout souscripteur.

BAS INUSOR

Mesdames ! Voulez vous acheter un bas de fil avec jolies baguettes à jour, pratiquement inusable. Un seul essai vous convaincra.

En vente à la **Belle Jardinière** Sisteron.

A louer à Pâques

JOLI APPARTEMENT bien exposé au soleil et belle vue sur la campagne. Cet appartement convient à une ou deux personnes.

S'adresser à la librairie Lieutier,

A Vendre : CAMION

deux tonnes en parfait état, marque "Spa". S'adresser à M. RULLAN vins à Sisteron.

Mlle Germaine Canton

MODES

Rue de Provence, Maison Canton, 1er étage, Sisteron

vient de recevoir pour la saison d'été un grand choix de chapeaux haute nouveauté pour dames, fillettes, deuils à des prix très modérés.

A VENDRE A L'AMIABLE

1· Une **propriété** avec bastidon habitable, située au quartier des Prés-Hauts.

2· Une **propriété** avec bastidon habitable, sise au quartier de Parésous

3· **Maison** avec écurie, cave et grenier.

Pour renseignements s'adresser à M. CLEMENT Célestin, maçon à Sisteron.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'opression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

R. C. Seine 65403

Granger, marié, connaissant partie vigne et jardinage pour propriété près Aix est demandé Référ. sér. exigée. Ecrire M. RASCOUAILLE, 4, Rue de la Grande Armée, Marseille.

Garde célibataire retraité est demandé pour garde propriété près Aix-en Provence. Référ. sér. exigées. Ecrire M. RASCOUAILLE, 4 Rue de la Grande Armée, Marseille.

Où Court-il ?...

Il va en ligne droite chez **M. MARTIN**, rue Saunerie, faire l'emplète d'une bonne paire de chaussures à des prix très modérés, parce qu'il possède un **grand choix de chaussures de marque, de luxe et de travail** pour homme, femme, fillette et enfant. Il trouvera également dans ce magasin la véritable **pantoufle** tout cuir de la Charente. R. C. Sisteron n° 344.

Henri MARTIN

CHAUSSURES - Rue Saunerie - SISTERON

A VENDRE

bonne occasion, une

Voiturette Mathis

3 places, parfait état de marche, 6, 8, H. P. éclairage électrique.

A profiter

pour transformer en camionnette

une Voiture Oberland

bon état, voiture très forte, 12 H.P. éclairage électrique.

S'adresser au *GARAGE MODERNE* François JOURDAN.

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ le Pain, les Flûtes

' SUPREME '

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron

Confiserie BROUCHON

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Ba.-Apes).*

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

Documentation la plus complète et la plus variée

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à **25 cent.**

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
	23 frs	43 frs	80 frs

Spécimen franco sur demande. - *En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des* **Primes gratuites** *fort intéressantes.*

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs pour les grands et les petits. 16 pages ..... **30** cent.

Abonnts à DIMANCHE-ILLUSTRÉ	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
France et Colonies	4 frs	7 fr. 50	14 frs

MATHIS

L. Conchy

AGENT

SISTERON

—o—

R. C. Sisteron 50.

Téléphone 50.

Toutes les MATHIS (4 et 6 Cyl.) ont : 4 Vitesses, Ressorts entiers, 1 Chassis à Cadre Entier

PLUS de TACHES d'encre

PLUS de SURCHARGES

PLUS de RATURES

en employant

LE CORECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux

Le CORECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Une belle villa moderne, 8 pièces avec jardin clos. Prix 45.000

Une villa à Sisteron, moderne 4 pièces sur cave, jardin clos. Prix 30.000

Diverses villas aux environs de Sisteron, toutes avec jardins et eau de source, Prix 30.000 - 25.000 et 15.000 francs.

A LOUER

Divers immeubles en ville, meublés et non meublés, villas et fonds de commerce.

S'adresser à M.

CLEMENT

agent général d'assurances

rue Droite, **Sisteron** (B-A)

PHOTOGRAPHIE AGRANDISSEMENTS

M. REYBAUD, photographe à Digne, opère à SISTERON (librairie Clergue) tous les jours de foire.

© VILLE DE SISTERON

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mlle REBATTU, vendeuse et au bureau du journal.
à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.
à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

En vente à la librairie LIEUTIER

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

En vente à la pharmacie BOEUF, Sisteron.

Lincoln Ford Fordson

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

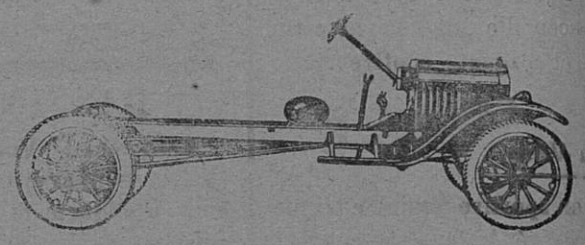

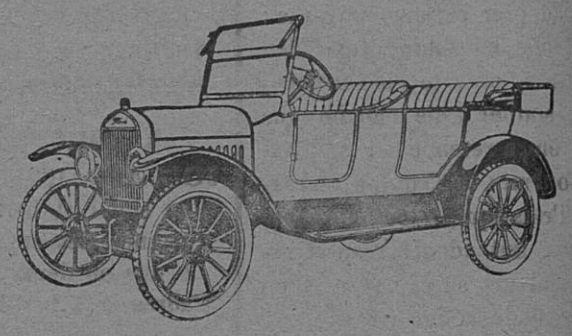

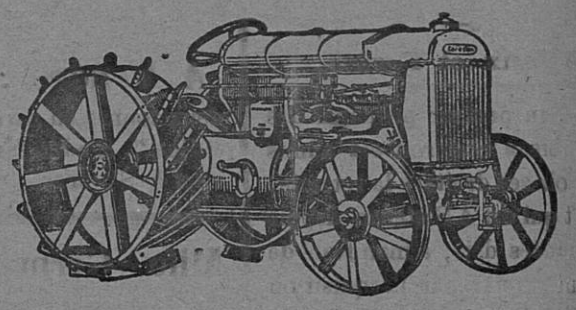

AUTOMOBILISTES !

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

Imprimerie - Librairie

Papeterie - Maroquinerie - Parfumerie

Pascal LIEUTIER

25, RUE DROITE - SISTERON

Fournitures scolaires et de bureaux

Cahiers - Serviettes - Musettes - Encre

Stylos - Crayons - Compas, - Règles

ARTICLES DE FANTAISIE

Imprimés en tous genres - Affiches

Labeurs, Régistres, Carnets à souche,

Cartes de visite et d'adresse, Factures.

R. C. Sisteron 117.

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garçonnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON